

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 03025

Numéro SIREN : 524 765 021

Nom ou dénomination : 2AM MENUISERIES

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2019 sous le numéro de dépôt A2019/009494

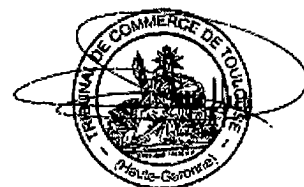
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



2276973

Dénomination : 2AM MENUISERIES
Adresse : 12 chemin du Vignalis 31130 Flourens -FRANCE-
n° de gestion : 2010B03025
n° d'identification : 524 765 021
n° de dépôt : A2019/009494
Date du dépôt : 16/05/2019

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation de
l'EURL 2AM MENUISERIES EN SOCIETE
PAR ACTIONS SIMPLIFIEE du 30/04/2019



2276973



**commissaire
aux comptes**

Fabrice BAUER

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattaché à la CRCC de Toulouse

2AM MENUISERIES
RCS TOULOUSE 524 765 021
EURL au capital de 1 000 €uros

12 Chemin du Vignalis
31130 FLOURENS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE
L'EURL 2AM MENUISERIES
EN SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE
(L. 223-43)**

TOULOUSE, LE 30 Avril 2019

Madame l'associée unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par une décision de l'associée unique en date du 24 Avril 2019 et en application de l'article L.223-43 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Notre synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

Nous avons examiné les comptes annuels de la société au 31 Décembre 2018. Nous avons effectué nos diligences dans le cadre d'un examen limité complété de contrôles particuliers, conformément aux normes professionnelles applicables en France.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant le capital social.

Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Toulouse, le 30 Avril 2019

Fabrice BAUER
Le Commissaire aux comptes.

